LE CONGRÈS

Les Congrès ibéro-américains et européens de droit du travail et de la sécurité sociale sont des évènements scientifiques internationaux de premier plan, conçus pour consolider les liens et les échanges entre les continents américains et européens sur les enjeux relatifs au droit des relations de travail et de la protection sociale.
Les précédentes sessions ont ainsi réuni des universitaires, des chefs d'entreprises, des acteurs syndicaux et des avocats dans de prestigieuses Universités : en Italie (Modène), en Espagne (Vigo, Cuenca, Grenade, Alcala de Henares), au Portugal (Porto)…
Cette année, aux fins de célébrer le centenaire du Traité de Versailles et la création de l' OIT, c'est l'Université de Versailles-Saint-Quentin qui a été retenue pour accueillir le 7e Congrès.

L'objectif général du Congrès

L'objectif général du Congrès est de s'interroger, au travers le prisme de l'OIT et de son siècle d'action, sur la portée des droits humains à l'ère de la disruption.
Quels que soient les continents et le degré de développement des pays considérés, le travail se trouve bousculé jusque dans ses fondements essentiels. Les bouleversements technologiques ont évidemment toujours ponctué dès son origine les relations de travail,

mais la digitalisation rapide et brutale qui frappe à des degrés divers aussi bien les Amériques que l'Europe, la mondialisation des échanges économiques, les nouvelles puissances financières privées et multinationales, apparaissent bien comme des ruptures fondamentales qui renouvellent nos rapports à l'Humain, aux droits et libertés fondamentaux, ainsi qu'aux politiques publiques relatives au travail et à la protection sociale.

L'objectif de ce Congrès, par la richesse des interventions des universitaires et des praticiens venus des deux continents, est ainsi d'analyser ces transformations et de dresser des perspectives d'avenir pour l'OIT, les États et les entreprises.

- Quelle est la clé de lecture nécessaire pour comprendre des phénomènes structurels aussi divers ?
- Que sera le travail au XXIe siècle ?
- Comment concilier les performances économiques, technologiques et sociales ?
- Quel avenir pour le tripartisme et le dialogue social qui est au cœur de la raison d'être de l'OIT ?